|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 41ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXEMEN DE LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME EN AFRIQUE DU SUD**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

***Projet, Vérifier au prononcé Genève, 16 Novembre 2022***

 ***9h 00 - 12 h 30***

**Monsieur le Président**,

Le Togo félicite l’Afrique du Sud pour les progrès réalisés notamment avec la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et l’élaboration de la stratégie qui a permis la réduction de la surpopulation carcérale de 28 %.

L’élaboration et la mise en œuvre effective du plan stratégique national 2017-2022 de réduction de la morbidité et de la mortalité liées au VIH, à la tuberculose et aux IST, de même que les actions menées par l’Afrique du Sud en faveur du développement économique et de la justice sociale méritent également d’être saluées.

Tout en encourageant l’Afrique du Sud à poursuivre ses efforts, le Togo recommande, dans un esprit constructif, ce qui suit :

* Doter la Commission sud-africaine des droits de l’homme de ressources suffisantes pour s’acquitter de ses mandats ;
* Accélérer l’adoption du projet de loi sur la prévention et la répression des crimes et des discours de haine, y compris en ligne ;
* Prendre des mesures en vue de renforcer la lutte contre la xénophobie, y compris par la mise en œuvre du système d’alerte rapide assorti d’un mécanisme de réaction rapide prévu par le Plan d’action national pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l’intolérance qui y est associée.

Le Togo souhaite, enfin, à l’Afrique du Sud un examen couronné de succès.

**Je vous remercie !**